

N/REF : 21/02/2025 10H13 C:000017 I:02178

V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 a 10H13

**SDC LOUISE PINCHON
PICHET IMMO SERVICES
20-24 av. de Canteranne
33608 PESSAC**

IMMEUBLE : LOUISE PINCHON
17 RUE LOUISE PINCHON
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 17 RUE LOUISE PINCHON 17000 LR - CAVE M. LEGIBRE - TL.0676587430
LOGEMENT AU DESSUS M.VETAULT - TL.0688327365

MOTIF : INTERVENIR POUR UN GOUTTE A GOUTTE AU PLAFOND DE LA CAVE DE M.LEGIVRE

Donneur d'ordre : Mme D. RAGOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 24/02/2025

INTERVENTION A PARTIR DE LA CAVE DE M LEGIBRE

CONSTAT : PRESENCE D'EAU AU SOL ET INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CAVE
AUTOUR DU PASSAGE DES TUYAUX CUIVRE/ PER

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT N°25 DE M VETAULT

TEST MANOMETRIQUE DU RESEAU D'ALIMENTATION EFS/ECS

CONSTAT : PRESSION STABLE - AUCUNE PERTE

LA SALLE DE BAIN DE M. VETAULT SE SITUE AU DESSUS DES DEGATS

CONTROLE DU LE RECEVEUR DE DOUCHE

CONSTAT : PRESENCE D'UNE QUANTITE D'EAU IMPORTANT QUI STAGNE

TEST D'ETANCHEITE DE LA DOUCHE DE M. VETAULT

MISE EN CHARGE EN EAU AVEC COLORANT DANS LE RECEVEUR

CONSTAT : RESURGENCE D'EAU SOUS LE BAC A DOUCHE VISIBLE EN RETIRANT
LE TABLIER DU BAC A DOUCHE

CONSTAT : RESURGENCE D'EAU COLOREE AU PLAFOND DE LA CAVE 10 MINUTES
APRES LA MISE EN CHARGE DU BAC A DOUCHE

CONCLUSION : LES INFILTRATIONS DANS LA CAVE SONT CAUSEES PAR LES
DEFAUT D'ETANCHEITE DU BAC A DOUCHE (PROBLEME PRIVATIF)

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 01/03/25 a 12H56 Mme D. RAGOT

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/02	2	65,16	162,90
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				231,43
T.V.A. a 20,00%				46,28
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>277,71</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN